



HORIZON

L'ACTU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PORTES DE MEUSE



LA MEUSIENNE REDÉMARRE !

COUP DE CŒUR

La Meusienne redémarre

p.3

VOTRE CODECOM

Service technique

p.4

SCOLAIRE

Dossier de rentrée

p.10



VOUS VOUS INTERROGEZ ENCORE SUR LE RÔLE DE NOTRE CODECOM ?

La création récente d'un service technique mutualisé incarne la raison d'être des Portes de Meuse : répondre aux besoins de nos communes.

Lorsque celles-ci n'ont pas les moyens d'embaucher un agent pour quelques heures afin de réaliser des travaux d'entretien, c'est bien notre Codecom qui apporte une vraie solution. En mettant à leur disposition une personne polyvalente, capable d'intervenir pour éviter aux maires et aux adjoints de devoir s'improviser « élus à tout faire », nous démontrons que la mutualisation est une réponse efficace pour garantir un service public de qualité et de proximité.

UN SCHÉMA DE MUTUALISATION VOTÉ EN 2023

7 communes ont déjà adhéré à ce dispositif qui concrétise la démarche votée et lancée en 2023, définissant le cadre des actions et des moyens pouvant être mutualisés. Je m'en félicite et encourage toutes les initiatives portées par le même esprit communautaire. Je suis convaincu que nous sommes au début de cette nouvelle aventure. Nous avons d'ailleurs recruté un agent dont la mission est d'animer ce service technique mais aussi de rechercher d'autres mutualisations. L'acquisition de matériel mais aussi l'achat groupé du sel en prévision de l'hiver sont ainsi en cours de réflexion.

NOS ENFANTS : UNE PRIORITÉ

Les écoles sont aussi au cœur de nos préoccupations. Outre les travaux réalisés durant la période estivale, nous nous efforcerons de tout mettre en œuvre pour que nos enfants soient dans les meilleures conditions pour apprendre et s'épanouir. Cela passe bien sûr par des chantiers dans les bâtiments mais aussi par l'investissement dans le mobilier, sans oublier un encadrement périscolaire et des repas à la cantine de grande qualité. C'est aussi cela la mission de notre Communauté de Communes : garantir les meilleures conditions de réussite pour nos jeunes.

DÉVELOPPER LE TOURISME

Le patrimoine est un levier essentiel du développement touristique pour notre territoire, en témoignent les opérations de protection et de mise en valeur soutenues et portées par la Codecom. Nos activités et animations « nature » comme la randonnée et le trail sont également des tremplins pour le tourisme à l'échelle intercommunale, sans oublier nos aides en faveur des meublés de tourisme. L'instauration d'une taxe de séjour vient compléter cette stratégie, avec de nouvelles ressources pour mettre en œuvre notre politique de développement touristique.

Michel LOISY

Président de la Communauté de Communes
des Portes de Meuse

COUP DE CŒUR p. 3

VOTRE CODECOM p. 4

TRAVAUX p. 6

INTRAMUROS p. 8

HABITAT p. 9

SCOLAIRE p. 10

EXTRASCOLAIRE p. 13

CULTURE p. 14

ENVIRONNEMENT p. 15

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p. 16

PATRIMOINE p. 18

TOURISME p. 19

Retrouvez toutes les infos
et notre actualité sur
www.portesdemeuse.fr



www.facebook.com/PortesDeMeuse/



Téléchargez gratuitement
notre application
sur votre smartphone : IntraMuros.

Directeur de la publication :
Le Président des Portes de Meuse.

Réalisation : **Agence Les 80 Degrés.**

Impression : **Lorraine Graphic Imprimerie.**

Crédits photos : **www.shutterstock.com, Puissance TV**

Tirage : **8 600 exemplaires.**



À ANCERVILLE, LA MEUSIENNE REDÉMARRE

L'emblématique fabrique de tubes en acier a failli disparaître. Elle renaît sous forme de SCOP, avec une quarantaine de salariés. La production a redémarré en septembre.

L'entreprise La Meusienne est installée depuis 120 ans sur un vaste site industriel à Ancerville. On y fabriquait au début des machines à coudre. L'usine produit des tubes soudés de tout diamètre en aciers inoxydables, notamment pour l'industrie sanitaire. Au début de cette année, l'entreprise était placée en redressement judiciaire. Un temps pressenti, un repreneur malaisien s'est retiré. La Meusienne a failli mourir au printemps. C'était sans compter sur l'imagination, la détermination et la compétence d'une jeune femme : Roxanne CREUTZ. Accompagnée par l'URSCOP* Grand Est, elle a monté un projet de société coopérative de production (SCOP). Une quarantaine de salariés – désormais actionnaires – l'ont suivi dans cette aventure. Début septembre, les lignes de soudage ont redémarré.

* Union Régionale des Scops du Grand Est



DÉSORMAIS, LES SALARIÉS SONT ACTIONNAIRES DE L'ENTREPRISE

Une SCOP est donc une entreprise coopérative : les salariés sont les associés majoritaires. Le pouvoir y est exercé démocratiquement. Les salariés détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Chaque salarié associé dispose d'une voix, quel que soit son statut, son ancienneté et le montant du capital investi. Les informations liées à la vie de l'entreprise circulent de manière transparente. Les décisions importantes sont l'expression du plus grand nombre. Dans une SCOP, il y a un dirigeant, ici une dirigeante, Roxanne CREUTZ, comme dans n'importe quelle entreprise. Mais elle est élue par les salariés associés.

LA CONFIANCE DES CLIENTS ET DES FOURNISSEURS

Le projet retenu a vu la SCOP réduire ses activités en conservant celles qui sont rentables, et surtout réduire la surface couverte de ses ateliers. Des investissements sont prévus ces prochaines années afin de remplacer les machines anciennes menacées d'obsolescence.

La quarantaine de salariés qui restent sont naturellement tous volontaires ; ils savent que collectivement ils devront gagner en polyvalence. Cela passera



par un évident effort de formation. La SCOP est donc parvenue à convaincre des salariés à s'engager dans le projet. Elle est parvenue aussi à convaincre des clients et des fournisseurs à continuer à lui faire confiance.

« À La Meusienne, il y a toujours des défis à relever » est convaincue Roxanne CREUTZ qui a visiblement mis à profit ses compétences de contrôleuse de gestion industrielle et commerciale.

Résolument déterminée à rester à Ancerville, l'entreprise a donc repris la production de tubes soudés destinés au transfert de fluides, aux échangeurs, aux appareils chimiques et pression, aux aliments, boissons et au sucre.

SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL DÉJÀ PLUS DE 700 INTERVENTIONS RÉUSSIES



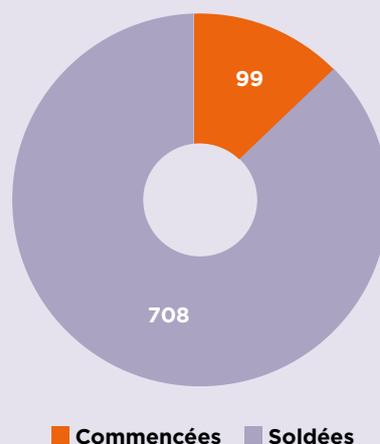
Aurélie ROBINOT, Responsable du Patrimoine bâti.

Les deux agents administratifs du service patrimoine bâti de la Communauté de communes gèrent environ 70 bâtiments ! Des écoles, la MARPA, des maisons de santé, des crèches, des gymnases, etc. Un logiciel informatique spécialisé leur permet de rationaliser leur travail, de repérer toutes les demandes et de suivre l'évolution de chaque dossier. Lorsqu'un référent scolaire, par exemple, signale un robinet qui fuit ou tout autre problème, ce n'est pas un mail parmi tant d'autres qui défile sous les yeux d'Aurélie ROBINOT, mais un message qui s'affiche clairement sur la fenêtre dédiée du logiciel maison. Et c'est depuis cette interface commune et intuitive, que le service va pouvoir suivre chaque demande jusqu'à sa résolution. Chaque matin, en arrivant, ils savent combien de demandes attendent une réponse, qui les a formulées, à quelle étape en est la résolution, quand et par qui le dossier est finalement bouclé. Ainsi, 700 interventions ont été réalisées entre janvier et octobre 2024. Le service scolaire est le plus représenté parmi les bénéficiaires d'interventions techniques.

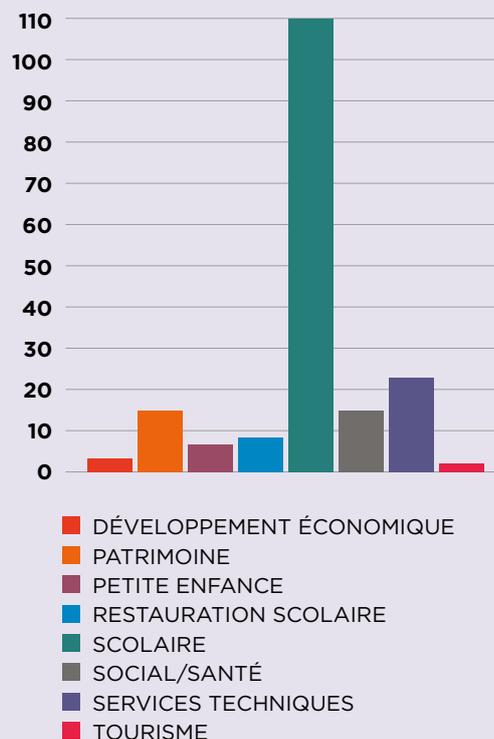
Trois agents techniques dépendent du service chargé du patrimoine bâti. Ils sont "sur le terrain" avec le matériel, les connaissances et les compétences nécessaires.

Le service est organisé de telle sorte que la permanence des actions et compétences soit assurée : une astreinte mobilise une personne chaque semaine, de 17 h jusqu'à 7 h 30 le lendemain en semaine, et 24h/24 durant le week-end pour traiter les urgences.

INTERVENTIONS DE L'ANNÉE 2024



DEMANDES EN COURS PAR SERVICE



Geoffrey HOMA, Agent technique.



« Nous avons en ce moment trois salariés qui doivent intervenir sur la totalité des bâtiments intercommunaux. Trois emplois, c'est notoirement insuffisant pour traiter à eux seuls toutes les demandes. Nos employés sont aussi polyvalents que possible. On essaie de répondre au mieux aux sollicitations dans un délai aussi raisonnable que possible, avec des moyens à optimiser. C'est rarement pour du préventif. Ils sont réactifs ».

Francis LEROUX,
Vice-Président en charge
du patrimoine bâti

GEOFFREY HOMA : UN HOMME DISPONIBLE ET FIABLE

Geoffrey HOMA a 44 ans. Originaire de Dammarie-sur-Saulx, il a intégré la Communauté de communes des Portes de Meuse en 2021. Agent technique, il est aussi spécialisé dans l'électricité. La diversité de ses missions l'amène à intervenir sur tout le territoire, ce qui lui convient. Cette diversité est aussi l'aspect de son métier qui lui plaît le plus : « *ici, on ne fait jamais la même chose* ». Le chantier du gymnase d'Ancerville, qui consistait à

remplacer l'éclairage traditionnel par un système très performant et complexe de LEDs, l'a marqué : une cellule photosensible gère trois puissances d'éclairage ; ce n'était pas évident à installer. Il a fallu tirer des câbles, monter les luminaires au plafond, installer une armoire, etc. Il s'en est fort bien acquitté. Et quelle satisfaction, à la fin ! Ses collègues insistent : « *on peut compter sur lui. Il est toujours disponible et fiable* ».

Comme chaque agent intercommunal, il bénéficie de nombreuses formations spécifiques lui permettant de pouvoir prendre en charge une grande diversité de chantiers.

Avec l'implantation des services techniques dans les bâtiments spécialement aménagés sur le site intercommunal d'Ecurey, son confort de travail a fortement progressé.

Les derniers équipements de travail du bois acquis récemment lui offrent désormais la possibilité d'envisager de nouveaux travaux plus complexes.

PENDANT L'ÉTÉ LES ÉCOLES FONT PEAU NEUVE !



Remplacement du plancher de l'école de Tréveray.

Les vacances scolaires ne sont pas synonymes de dilettantisme pour tout le monde. Le service "patrimoine bâti" de la Communauté de communes des Portes de Meuse n'a pas chômé cet été. Divers travaux ont ainsi été programmés afin de mettre à profit cette période estivale d'inoccupation de plusieurs établissements scolaires.

L'école de Tréveray était concernée cette année : durant la période estivale, la quasi-totalité de la toiture - qui était endommagée - a été changée. Confiés à l'entreprise Manin, les travaux ont été réalisés en juillet. Le déménagement des salles de classes concernées a été réalisé par les agents communaux. Le coût de ces travaux est d'environ 13 000 €.

Un plancher s'affaissait dans cette même école. Cette fois, c'est l'entreprise Colas de Hevilliers, qui a réalisé les travaux, en août, pour un montant d'environ 5 000 €. Les agents techniques des Portes de Meuse et les agents communaux ont quant à eux été mobilisés pour réinstaller les salles de classe à la fin des travaux.

Toujours dans cet établissement, le remplacement de la porte d'entrée principale et de diverses fenêtres, a été réalisé pendant les vacances de la Toussaint. Des travaux réalisés par l'entreprise Houssard, de Bar-le-Duc, pour un montant de 24 000 €.

Juste avant la rentrée, un bâtiment modulaire a été mis en place à la cantine de l'école intercommunale des Petits Poucets, à Cousances-les-Forges, afin de pouvoir accueillir les enfants et le personnel dans de meilleures conditions.

La cantine de l'école intercommunale du Bouchon-sur-Saulx n'avait pas fait l'objet de travaux depuis 20 ans. Des travaux de peinture étaient nécessaires. L'entreprise Jacquet, de Demange-aux-Eaux, a été chargée des travaux.

La plupart du temps, la Communauté de communes confie les travaux à des entreprises du territoire, souvent des artisans ou fait appel aux compétences de ses agents techniques et des agents communaux.

LE GYMNASSE Y VOIT PLUS CLAIR

La Communauté de communes a entrepris de remplacer progressivement l'éclairage de ses bâtiments par la technologie LED, plus économique, efficace et plus respectueuse de l'environnement. Ce fut le cas cette année du gymnase d'Ancerville. Les travaux ont été réalisés par les agents du service patrimoine bâti. L'investissement a coûté environ 7 000 €.

Ainsi, chaque année, des écoles, des gymnases, des cantines, etc. font l'objet de travaux conséquents. Il faut bien sûr planifier ceux-ci et commander le matériel ou mobilier nécessaire.



Travaux de peinture à l'école du Bouchon-sur-Saulx.

LE SERVICE TECHNIQUE MUTUALISÉ AU SERVICE DES PETITES COMMUNES

« La mise en place de ce dispositif répond à une attente. Beaucoup de maires sont dans le même cas que moi : sans agents communaux. En général, quand vous n'avez pas d'agent communal, c'est le maire et ses adjoints qui se chargent du travail. On était donc beaucoup à avoir besoin de cela. Et ça revient cher aussi d'avoir des employés à la commune. Pour nous, le service technique mutualisé était quasiment une évidence. Nous sommes aux balbutiements du projet. J'espère que nous trouverons rapidement le personnel qui doit intégrer ce nouveau service qui est amené à grandir dans les années à venir. On a suffisamment de demandes des communes pour embaucher deux, voire trois personnes. Ça sera la prochaine étape. Ce service est nécessaire. Il faut l'aider à grandir ».

Sylvain FOURNIER, Maire de Dammarie-sur-Saulx élu référent du service technique mutualisé

Le service technique mutualisé s'inscrit dans le schéma de mutualisation intercommunal. Il a été voté en 2023. Il propose un cadre pour définir les actions de mutualisation entre l'intercommunalité et les communes membres. La Communauté de communes a interrogé les communes afin de connaître leurs besoins. Il en est notamment ressorti une difficulté réelle, pour les communes, à recruter du personnel technique. Les petites communes ne peuvent leur proposer que quelques heures par semaine. Il est donc compliqué de trouver des candidats pour ce type de poste. Et il faut qu'en plus, les candidats soient polyvalents.

L'idée est donc venue de mettre en place ce service technique qui serait composé de plusieurs agents. Il serait coordonné par l'intercommunalité et mis à la disposition des communes qui en expriment le besoin. Les travaux étant ensuite refacturés aux communes.

Chaque mairie a évalué ses besoins en nombre d'heures hebdomadaires. Puis le service a vu le jour en juillet 2024.

7 COMMUNES ONT ADHÉRÉ AU DISPOSITIF

Les tâches sont variées : entretien des bâtiments, de la voirie, des mobiliers urbains, des espaces verts, marquage au sol, etc. L'ouverture de nouveaux

postes est à l'étude par le Conseil communautaire afin que ce service soit consolidé par les embauches de nouveaux agents. Il est vrai qu'avec un seul poste, le service ne parvient pas à répondre aux besoins exprimés par toutes les communes adhérentes. L'idée n'est pas de se substituer au secteur privé. Le service se cantonne à des tâches qui restent du ressort des employés communaux.

AVEC OU SANS MATÉRIEL

Des conventions sont mises en place entre les Portes de Meuse et les communes du territoire, conventions qui fixent des tarifs d'intervention du service technique mutualisé. Lorsque l'agent intervient en apportant tout le matériel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, le coût est de 41 €/heure par agent. Pour les communes qui disposent déjà du matériel, le coût descend à 37 €/heure par agent.

Le service technique mutualisé peut aussi effectuer ponctuellement du remplacement, lorsque l'agent d'une commune est indisponible par exemple. Dans ce cas, le coût est de 45 €/heure avec mobilisation du matériel du service, ou 41 €/heure sans matériel.





BOÎTE À IDÉES

En cas d'interruption longue de la distribution d'eau potable, il serait judicieux de mettre en place des solutions alternatives, comme la distribution d'eau en bouteille ou la mise en place de points d'eau temporaires.

C'est au distributeur d'assurer cette mission, en l'occurrence le Syndicat des Eaux concerné ou la commune : à ce jour, la Codecom n'assure pas la desserte en eau potable, elle n'en a pas la compétence.

Encourager les agriculteurs, les chasseurs et professionnels des forêts à réhabiliter les chemins ruraux en mauvais état notamment les nombreux trous.

Les communes n'ont pas l'obligation d'entretenir les chemins ruraux. Contrairement aux voies communales dont l'entretien est une dépense obligatoire de la commune (article L. 2321-2 du code général des collectivités territoriales), aucune disposition législative ou réglementaire n'impose à la commune une telle charge pour les chemins ruraux. Nous publions cependant votre demande pour sensibiliser les usagers de ces chemins à leur entretien.

Le gouvernement a fait de l'écologie une priorité. Cela passe par l'incitation au recyclage. Donc plus d'implantation de déchetteries sur le territoire. J'habite à Biencourt-sur-Orge, et pour me rendre à la déchetterie d'Abainville (17km - 20min), ou celle de La Houquette (27km - 26min), c'est une vraie contrainte.

Avec notre population vieillissante, les villages comme Morley, Couvertpuis, Héவில்liers, Ribeaucourt sont aussi pénalisés que nous à Biencourt. Ne serait-il pas envisageable d'installer une nouvelle déchetterie dans ce périmètre ? Cela contribuerait à limiter les dépôts sauvages et donnerait naissance à de nouveaux emplois... Ecurey pourrait peut-être devenir une implantation pour cette idée.

Une réflexion est en cours à ce sujet avec la mairie de Montiers-sur-Saulx et le SDED 52 qui dispose de la compétence afférente à la création de déchetterie sur le territoire intercommunal. Le secteur de Montiers-sur-Saulx présente effectivement un intérêt géographique, également pour le secteur du nord-est haut-marnais. Nous avons relancé le SDED 52 à ce sujet.

« Une fois n'est pas coutume, il est essentiel de mettre en lumière les chiffres d'Intramuros pour confirmer son utilité et justifier sa reconduction pour les 3 prochaines années. Avec 5 500 abonnés aux actualités intercommunales et près de 8 000 abonnés aux actualités communales des 51 communes de la Codecom des Portes de Meuse, plus de la moitié des foyers est informée en temps réel de ce qui se passe sur son territoire. Quelle réussite ! Merci à tous les utilisateurs et tous les contributeurs ! »

Fabrice PETERMANN,

Vice-Président en charge de la communication, des nouvelles technologies et du développement du numérique

Pouvez vous signaler les lotos sur Ancerville ?

La Communauté de communes paye un abonnement pour fournir gratuitement l'application à toutes les mairies, associations, entreprises et autres contributeurs du territoire, en complément, nos services assurent la diffusion des informations et événements intercommunaux sur IntraMuros. En revanche, il appartient à chaque contributeur de publier ses événements locaux, comme les lotos et autres manifestations, c'est simple et gratuit ! Nous profitons donc de votre demande pour encourager à nouveau les acteurs locaux à publier leurs événements dans l'application, d'autant qu'une nouvelle campagne de promotion d'IntraMuros sera réalisée dans les semaines à venir, pour donner encore plus de visibilité à l'application et aux événements enregistrés dans son agenda.

J'utilise l'application IntraMuros mais je ne retrouve pas d'onglet qui regroupe toute l'offre de loisirs disponible sur l'intercommunalité. Je reçois juste des notifications avec par exemple les prestations de l'école de musique. J'aurais aimé savoir quels sont les sports qui peuvent être pratiqués par les adultes et les enfants, merci.

Nous ne disposons pas d'un répertoire exhaustif des activités de sports et loisirs proposées par les associations du territoire, mais chaque mairie devrait être en mesure de vous renseigner. Nous allons également étudier la possibilité de créer et de diffuser ce type de répertoire. Dans l'attente, vous pouvez consulter l'onglet « Associations » dans la partie « Vie locale » d'IntraMuros, pour accéder à la liste des associations dans chaque commune, cependant, toutes les associations n'ont pas complété cette liste en renseignant leurs coordonnées, activités, etc. Nous les invitons vivement à le faire pour les 8 000 abonnés de l'application. Pour plus d'informations sur le fonctionnement d'IntraMuros, contactez nos services : r.giroux@portesdemeuse.fr



OPAH : LE RETOUR D'UNE OPÉRATION À SUCCÈS

La Communauté de Communes des Portes de Meuse lance une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Il s'agit d'aider les propriétaires privés à améliorer leur logement. Cette opération s'étend de 2024 à 2027. Elle succède à l'OPAH menée de novembre 2018 à novembre 2023, largement couronnée de succès puisqu'elle a contribué en 5 ans à l'amélioration de 407 logements.

Cette nouvelle opération ambitionne d'améliorer 207 logements : 201 de ces logements appartiennent à des propriétaires occupants, 3 sont très dégradés, 75 sont concernés par l'autonomie de la personne et 123 sont

en lien avec l'amélioration énergétique. 6 autres logements concernés par l'opération appartiennent à des propriétaires qui les louent, 3 d'entre eux sont très dégradés et les 3 autres sont en lien avec l'amélioration énergétique.

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Un interlocuteur est dédié à cette OPAH : le Centre Meusien d'Amélioration du Logement de Meuse (CMAL SOLIHA Meuse), en groupement avec SOLIHA Meurthe-et-Moselle. Un premier contact est possible lors des permanences mensuelles puis lors des visites à domicile du chargé d'opération qui intervient sur les aspects

techniques des projets. On peut aussi les contacter par téléphone et mail : 03 29 79 23 10 / meuse@solihha.fr

PRESQUE 9 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX

Les projets réalisés de 2018 à l'année dernière, concernant 407 logements, ont représenté 8,85 millions d'euros de travaux pour l'économie locale et mobilisé 5,213 millions d'euros d'aides non remboursables, dont 3,544 millions d'euros provenant de l'ANAH, 618 000 euros du Département de la Meuse et 396 000 euros du fonds d'intervention cofinancé par la Communauté de Communes des Portes de Meuse et la Région Grand Est.

LE CMAL SOLIHA PROPOSE DES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

- À Montiers-sur-Saulx, le 1^{er} mardi du mois, à la mairie, de 15 h à 17 h.
- À Cousances-les-Forges, le 1^{er} mercredi du mois, au local, 10, rue du Château, de 9 h à 11 h.
- À Gondrecourt-le-Château, le 1^{er} mercredi du mois, à la mairie, de 15 h à 17 h.

FAVORISER UNE DIVERSITÉ DE TRAVAUX

Le dispositif est soumis à des conditions de ressources. Tous les propriétaires occupants du territoire des Portes de Meuse dont le logement a plus de 15 ans peuvent en bénéficier. Les logements locatifs sont également concernés. Les travaux liés aux économies d'énergie et les travaux d'adaptation, de maintien à domicile et d'accessibilité sont éligibles.

« Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été décidée par le conseil communautaire pour la période 2024-2027. Cette décision se traduira par une amélioration du confort dans 207 logements avec une aide au financement de l'État, du Département de la Meuse et de notre Codecom ; elle aura également un impact économique d'environ 3 millions d'euros de travaux au bénéfice d'entreprises du bâtiment ».

Bernard HENRIONNET,
Vice-Président en charge de l'urbanisme, de l'habitat et de la mobilité

COMME AU RESTO



Service intercommunal de restauration scolaire à Houdelaincourt.

Les restaurants scolaires ont fait leur rentrée. Une attention particulière est portée à la qualité des repas, mais aussi à l'accueil. Tous les agents sont sensibilisés pour offrir aux enfants une pause déjeuner de qualité. Ainsi, les temps d'attente sont réduits. La fluidité est recherchée à toutes les étapes afin de favoriser un vrai temps de loisir pour les enfants. La "cantine" d'antan s'estompe avec le temps, pour laisser place à une ambiance et une qualité de service bien plus conformes à ce qu'offre un vrai restaurant. Par exemple, les entrées sont servies dans des coupelles, ce qui préserve l'assiette pour le plat principal.

Tous les lieux de restauration ont bénéficié d'un travail de fond d'harmonisation ; cela concerne notamment la formation de tous les agents, durant les périodes de vacances scolaires. Les bonnes pratiques sont partagées sur tous les sites.

À table, les écoliers sont invités à goûter à tout. La consommation de fruits et légumes frais, locaux, est favorisée. Des menus végétariens sont proposés une fois par semaine. Enfants et adultes sont sensibilisés à la réduction du gaspillage, tout comme au tri sélectif.

POUR CONSULTER LES MENUS DES RESTAURANTS SCOLAIRES INTERCOMMUNAUX, L'ORIGINE DES DENRÉES, ETC.

SCANNEZ CE QR CODE :

<https://www.portesdemeuse.fr/menus-cantines/>



CANTINE : BON À SAVOIR

De nouveaux tarifs ont été mis en place pour la rentrée scolaire. Le repas est facturé 4,60 € (6,60 € s'il est réservé hors délai).

L'accueil périscolaire, matin et soir, est facturé 0,30 € le quart d'heure. Les parents doivent fournir le goûter qui doit être pratique à consommer pour l'enfant et résister à la température ambiante car le goûter est stocké dans le sac de l'enfant durant la journée.



« La rentrée s'est très bien passée pour les services périscolaires. Nous avons agrandi les locaux de l'école maternelle à Cousances-les-Forges. Nous avons fait une extension afin que la cantine et les garderies disposent de davantage de place. On envisage d'autres aménagements. On essaie toujours de faire au mieux pour les agents et les enfants ».

Marie-Laure CHEVALLIER,
Vice-Présidente en charge du périscolaire et de l'extrascolaire



Rentrée scolaire 2024 à l'école intercommunale Les Fusains (Cousances-les-Forges).



CHIFFRES CLÉS :

14 ÉCOLES PUBLIQUES
INTERCOMMUNALES
SUR NOTRE TERRITOIRE



1 130

ÉLÈVES SONT SCOLARISÉS
DANS CES ÉCOLES PUBLIQUES

PÉRISCOLAIRE : VOTRE INTERLOCUTEUR

Pour toute information sur les inscriptions, réservations, annulations et facturation de cantine et/ou d'accueils périscolaires du matin et du soir, contactez :

Marie-Bénédicte LOUIS
periscolaire@portesdemeuse.fr
03 56 75 98 20

LES RÉFÉRENTS SCOLAIRES DE NOS ÉCOLES

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU - HOUDELAINCOURT - TRÉVERAY

Céline PATON
c.paton@portesdemeuse.fr
03 56 75 98 24

ANCERVILLE - BRILLON-EN-BARROIS - HAIRONVILLE - L'ISLE-EN-RIGAUT

Christelle DRION
c.drion@portesdemeuse.fr
03 56 75 98 08

AULNOIS-EN-PERTHOIS - COUSANCES-LES-FORGES

LE BOUCHON-SUR-SAULX - MONTIERS-SUR-SAULX

SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS - STAINVILLE

Anne-Sophie DURUPT
as.durupt@portesdemeuse.fr
03 56 75 98 10

« La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions. Toutes les écoles étaient prêtes à accueillir les élèves. Selon les sites scolaires et les besoins, des travaux et acquisitions ont été réalisés : nouveau mobilier, travaux de peinture, aménagements de cours de récréation, vérification des systèmes de chauffage. Nous avons veillé au maintien des interventions musique et EPS dans les écoles, à la charge de la Communauté de communes ».

Florent RENAUDIN,
Vice-Président
en charge du scolaire

De nombreuses informations et documents sont disponibles en ligne sur notre site Internet : règlement, mode d'emploi du portail famille, fiches d'inscription, etc.

www.portesdemeuse.fr

Onglet "VIE QUOTIDIENNE" > Rubrique "Scolaire & Périscolaire"



Rentrée scolaire à l'école
intercommunale Les Fusains à
Cousances-les-Forges.



ÉCOLES : CARNET DE NOTES

>> ANCERVILLE

LES CHEVREUILS (PRIMAIRE)

Rond-point Paquet - 03 29 45 73 10

Directrice : Lydie LERECH

Horaires école : 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 30 - 16 h 15

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> AULNOIS-EN-PERTHOIS

LES PETITS ACCALÉS (PRIMAIRE)

8, Impasse des Allemagnes - 03 29 70 07 57

Directrice : Anne-Sophie FREY

Horaires école : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> COUSANCES-LES-FORGES

LE PETIT POUCKET (MATERNELLE)

24, Rue Basse - 03 29 70 05 37

Directrice : Céline AUTRET TABOURET

Horaires école : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

LES FUSAINS (ÉLÉMENTAIRE)

17, Rue André Lebland - 03 29 70 82 47

Directeur : Olivier MAGUIN

Horaires école : 8 h 55 - 11 h 55 / 13 h 25 - 16 h 25

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> HAIRONVILLE

ÉCOLE DE LA VALLÉE DE LA SAULX (PRIMAIRE)

2, Rue de la Vaux Gérard - 03 29 70 21 47

Directrice : Coraline BARBIER

Horaires école : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> L'ISLE-EN-RIGAUT

ÉCOLE DU CHÂTEAU (PRIMAIRE)

20, Cour du Château - 03 29 71 32 82

Directrice : Cécile MOLARO

Horaires école : 8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS

ÉCOLE DES PETITS PÎRROTS (PRIMAIRE)

5, Rue Boutruhand - 03 29 70 80 23

Directrice : Aurélie BURCEAUX

Horaires école : 8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 15 - 16 h 15

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> BRILLON-EN-BARROIS

JEAN-LOUIS GRÉSIL (PRIMAIRE)

1, Rue Monsieur - 03 29 75 50 92

Directrice : Christelle ÉRARD

Horaires école : 8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> STAINVILLE

LES BÉNÉVOLES (PRIMAIRE)

4, Rue Chalaide - 03 29 75 23 50

Directrice : Audrey FLOUEST

Horaires école : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> LE BOUCHON-SUR-SAULX

ÉCOLE LES PTITS BOUCHONS (PRIMAIRE)

9, Rue de la Côte d'Ermont - 03 29 78 67 46

Directrice : Myriam LAMBERT

Horaires école : 8 h 25 - 11 h 40 / 13 h 15 - 16 h 00

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> MONTIERS-SUR-SAULX

ÉCOLE EMMANUEL COSQUIN (PRIMAIRE)

10, Rue Luc Dessante - 03 29 75 91 25

Directeur : Franck RACAUD

Horaires école : 8 h 40 - 12 h 10 / 13 h 40 - 16 h 10

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

LA PETITE MEUSIENNE (PRIMAIRE)

7, Rue du Panorama - 03 29 89 64 87

Directrice : Aurélie MOUROT SCHAMP

Horaires école : 8 h 40 - 12 h 00 / 13 h 35 - 16 h 15

Garderie : matin dès 7 h 15 / soir jusqu'à 18 h 30

HOUDELAINCOURT

LES QUATRE VENTS (PRIMAIRE)

7, Rue Bonnet - 03 29 89 68 06

Directrice : Amandine BONNE

Horaires école : 8 h 40 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 10

Garderie : matin dès 7 h 15 / soir jusqu'à 18 h 30

>> TRÉVERAY

ÉCOLE PRIMAIRE

7, Rue Pierre de Luxembourg - 03 29 70 96 08

Directrice : Valentine MARCHAND

Horaires école : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00

Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

DES MERCREDIS TRÈS RÉCRÉATIFS

Ils sont ouverts aux enfants de 3 à 11 ans. Ils ont débuté le 4 septembre. Ils sont au nombre de 36, répartis sur 5 périodes que séparent les semaines de vacances scolaires. Le 11 septembre a été organisée une rencontre, intitulée "Un mercredi au Centre", qui a permis aux parents de rencontrer les encadrants et d'échanger avec eux sur le fonctionnement du dispositif. Les Centres de loisirs des Mercredis Récréatifs répartis sur plusieurs communes sont organisés en multi-sites :

- • **Rêves d'aventures** rassemble l'école des chevreuils (Ancerville) et le groupe scolaire Les Fusains (Cousances-les-Forges). Anne-Sophie JOLY en est la directrice. **Contact : as.joly@portesdemeuse.fr**
- • **Saulx Good** rassemble le groupe scolaire de la Vallée de la Saulx (Haironville) et l'école Les P'Tits Bouchons (Le Bouchon-sur-Saulx). Sonia LAZERAT en est la directrice. **Contact : s.lazerat@portesdemeuse.fr**
- • **Au Château des enfants** rassemble l'école La Petite Meusienne (Gondrecourt-le-Château) et l'école de Tréveray. Florence DUPUY en est la directrice. **Contact : f.dupuy@portesdemeuse.fr**



INSCRIPTIONS : MODE D'EMPLOI

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial (CAF uniquement). Il est très facile de s'inscrire en consultant le site internet des Portes de Meuse. Le bulletin d'inscription peut aussi être téléchargé en scannant le QR Code ci-dessous. Il faut ensuite retourner les documents complétés et signés au siège de la Communauté de communes des Portes de Meuse, 1, rue de l'Abbaye - Écurey, 55290 Montiers-sur-Saulx.

On peut aussi les envoyer par mail à l'adresse :

enfancejeunesse@portesdemeuse.fr

Renseignements et réservations par téléphone au secrétariat du Service Enfance Jeunesse : **03 56 75 98 20**.

Pour le secteur nord du territoire :
03 56 75 98 18

s.lazerat@portesdemeuse.fr

Pour le secteur sud du territoire :
03 56 75 98 09

f.dupuy@portesdemeuse.fr



LE CALENDRIER DES CENTRES DE LOISIRS

Il n'y aura pas d'ouverture durant la période des vacances de Noël.

La prochaine période d'ouverture des Centres de loisirs intercommunaux correspond aux vacances scolaires d'hiver : du 10 au 21 février 2025.

RAPPEL : les documents d'information, d'inscription et le planning des activités seront disponibles sur notre site web >> www.portesdemeuse.fr/vacances-scolaires



Centre de loisirs « Au Château des enfants », sortie vélo.

UN ÉTÉ BIEN OCCUPÉ

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) - nos centres de loisirs - a répondu aux attentes des enfants et des parents cet été : 34 animateurs dont 9 stagiaires titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ont encadré 200 enfants sur quatre sites. Ceux-ci ont été gâtés ; les sportifs ont fait de l'escrime, du judo, de la danse rythmique et ont découvert des disciplines athlétiques handisports, en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024. Ils ont pu faire des rallyes, des promenades dans les bois où ils ont construit des cabanes. Des sorties ont été organisées dans des parcs de loisirs. Ils ont pu s'adonner à l'accrobranche. Ils ont visité des écuries, une ferme, un centre de secours des pompiers. Sur place, ils ont bénéficié d'ateliers cuisine, d'activités manuelles et même de veillées. La clôture de ce dispositif a eu lieu le 2 août, marquée par un spectacle auquel les familles étaient conviées.

QUAND LA MUSIQUE EST BONNE

Ne serait-ce que parce qu'elle déploie son activité sur 3 sites (Gondrecourt-le-Château, Montiers-sur-Saulx et Cousances-les-Forges), l'École Intercommunale de Musique (EIM) s'avère exemplaire : bien des territoires équivalents n'en proposent pas autant. On doit cette excellence à la volonté des élus de rendre la musique accessible à tous.

L'EIM s'adresse aux plus jeunes avec l'éveil, proposé aux 4-5 ans. Il s'agit d'une découverte de l'univers sonore, avec des jeux vocaux et musicaux, une heure par semaine.

La sensibilisation se poursuit avec la découverte proposée aux 6-7 ans. Il s'agit de deux activités hebdomadaires complémentaires : l'initiation musicale et la découverte instrumentale.

Le parcours de formation complète s'avère vraiment riche. La pratique de nombreux instruments concerne la batterie, la clarinette, le piano, le tuba, le cor, la guitare, la trompette, le violon, le violoncelle. Il en va de même pour le chant. Les cours collectifs de formation musicale occupent une heure par semaine.

Les tarifs varient selon l'âge et la discipline. Des aides sont accordées en fonction du quotient familial. Des locations d'instruments sont possibles.

RENSEIGNEMENTS :
03 29 75 97 40
eim@portesdemeuse.fr



GÉRALDINE JAMES : « C'EST BIEN D'AMENER LA MUSIQUE EN MILIEU RURAL »

Géraldine JAMES est professeur de violon, de piano, chef de chœur, et coordinatrice pédagogique à l'École Intercommunale de Musique. Parisienne d'origine, elle est arrivée il y a une dizaine d'années dans la Meuse. Géraldine se réjouit du grand nombre de demandes dont l'EIM est l'objet. Elle salue l'engagement de la Communauté de communes en faveur de ce projet artistique et pour le développement de l'école de musique : « c'est bien de pouvoir amener ces services en zone rurale. La pratique de la musique ne saurait être réservée aux grandes agglomérations ».



« La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions. Nous avons un nouveau professeur de percussions pour maintenir l'ensemble des activités proposées. Le fait que nous disposions de trois sites permet aux gens du territoire d'avoir moins de déplacements à effectuer pour pratiquer la musique. On a envie de garder cette spécificité. Cette année, on veut créer plus d'émulation autour du festival Mai du Son, porté par l'École de musique, en mai ».

Sébastien LEGRAND,
Vice-Président en charge du sport, de la culture et de la vie associative

JADE LELU : « LA MUSIQUE PERMET DE SORTIR DU QUOTIDIEN »

Élève de Géraldine JAMES à Gondrecourt-le-Château, Jade LELU joue du violon. Elle a commencé en cours d'éveil, en CE1. Et aujourd'hui, elle est étudiante en école d'infirmière... Elle a un cours d'une heure toutes les 2 semaines avec Géraldine, mais appartient aussi à l'orchestre d'étudiants de Nancy. La pratique de la musique élargit son horizon culturel, pas seulement parce qu'elle sait lire une partition. Mais la musique au sein de l'EIM lui a ouvert aussi d'autres horizons : en 2019, un échange a été mis en place entre l'école de musique et Cuba ; Jade était du voyage. À la fin du séjour, elle a joué lors du concert donné de l'autre côté de l'Atlantique.





DES CHANGEMENTS POUR UN VRAI PROGRÈS



Points d'Apport Volontaire (PAV) au Bouchon-sur-Saulx.

Grâce à votre implication, le nouveau mode de collecte des ordures ménagères, mis en place il y a quelques mois maintenant, donne des résultats globalement encourageants. Mais les vrais bénéfices du nouveau dispositif se feront vraiment sentir à partir de 2026.

Votre magazine Horizon a déjà évoqué ce sujet important : la Communauté de Communes des Portes de Meuse poursuit l'amélioration et la généralisation du traitement des ordures ménagères. Des changements importants ont eu lieu au début de l'été.

Suite à la modification de la fréquence de collecte des déchets ménagers, le camion de collecte passe désormais toutes les 2 semaines, selon un calendrier naturellement transmis à tous les foyers et disponible sur notre site internet.

Si ce nouveau dispositif n'avait pas été adopté, il aurait fallu augmenter la facture de 20 euros par an et par foyer !

L'aspect écologique est également important en ces temps de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Le traditionnel camion qui freine, s'arrête, redémarre, accélère pour chaque poubelle dans toutes les rues pollue infiniment plus que les particuliers qui se rendent au point de collecte le plus proche de chez eux.

Tous les détails sur le ramassage et le tri des déchets sont disponibles sur le site de la Communauté de communes

Scannez
ce QR-Code :



Le ramassage des sacs jaunes en porte-à-porte a été supprimé sur la totalité du territoire. C'était déjà le cas depuis le 1^{er} mars pour la moitié des habitants du territoire, répartis sur les 2/3 de sa surface. Depuis le 1^{er} juillet donc, les 8 000 foyers du territoire sont invités à utiliser les points d'apport volontaire. C'est facile :

- les déchets d'emballages "classiques" (pots de yaourt, etc.) dans les conteneurs jaunes.
- les papiers et cartonnets dans les conteneurs bleus.
- le verre, comme auparavant, dans les conteneurs verts.

La première commande de composteurs est arrivée et nous permettra de vous proposer prochainement des dates de distribution.

SDED 52 : UNE APPLICATION GRATUITE POUR BIEN VOUS CONSEILLER

La Communauté de communes a donc conservé la compétence de la collecte des déchets des habitants. Mais la valorisation de ces déchets et le fonctionnement des déchetteries ont été confiés au Syndicat Départemental Énergie et Déchets de Haute-Marne (SDED).

Le SDED met à la disposition des usagers une application gratuite.

En quelques clics, elle permet d'accéder simplement et rapidement à tous les services du syndicat. Cette application offre la possibilité d'interagir avec les différents services pour faire gagner du temps aux usagers.



On peut la télécharger sur la page d'accueil du site du syndicat à l'adresse : <https://www.sded52.fr/>

Le syndicat SDED-52 est aussi joignable pour toute question par téléphone : 03 25 35 09 29 ou par mail : sded52@sded52.fr

« Nous avons mis en place un nouveau mode de collecte des ordures ménagères notamment pour répondre à la réglementation : il faut réduire les déchets ménagers. Il s'agissait ainsi de minimiser la taxe globale sur les activités polluantes sur les tonnages collectés pour l'unité de valorisation énergétique située à Chaumont, en Haute-Marne.

Nous avons voulu aussi répondre aux demandes de CITÉO et de notre syndicat, le SDED 52, en séparant les flux, corps creux et corps plats et ainsi obtenir un meilleur rendement. Il s'agissait aussi d'anticiper l'obligation nationale de mettre les corps plats en points d'apport volontaire. Dans l'ensemble, je suis optimiste au regard des retours des élus et usagers »

Philippe MALAIZE,
Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement Durable

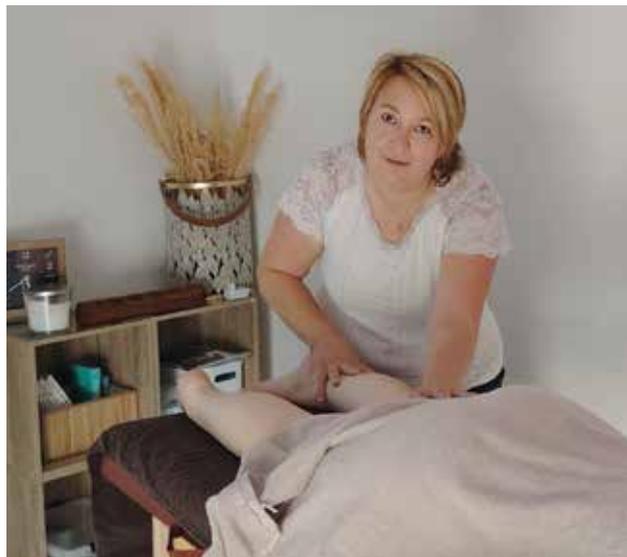


LÂCHER PRISE AVEC CORALI À LA HOUPETTE

Coralie CHAROY est installée en tant que sophrologue et masseuse énergétique à la pépinière d'entreprises intercommunale de La Houquette à Cousances-les-Forges. Elle pratique une méthode psycho-corporelle qui permet de travailler sur le mental et le corps par des exercices de relaxation et de sophronisation. Cela permet aux personnes de gérer le stress ou de mieux appréhender une maladie. Il ne s'agit pas d'un traitement médical.

Les massages énergétiques qu'elle pratique proviennent de méthodes chinoises. Ils permettent un lâcher-prise, une détente profonde, par des pressions sur certains points du corps aussi utilisés en acupuncture. Cela permet aux bénéficiaires de se détendre psychologiquement et corporellement pour obtenir un lâcher-prise total. Coralie s'est installée sous le statut de la micro-entreprise en février dernier, suite à une reconversion professionnelle.

En sophrologie comme pour les massages, il faut prévoir plusieurs séances, avec un mois d'intervalle, pour apprécier vraiment les bénéfices de ces pratiques.



CONTACT :

06 79 42 35 65

corali.charoy@outlook.fr

GUYLAINE RÉVEILLE LA BEAUTÉ NATURELLE DE SES CLIENTES

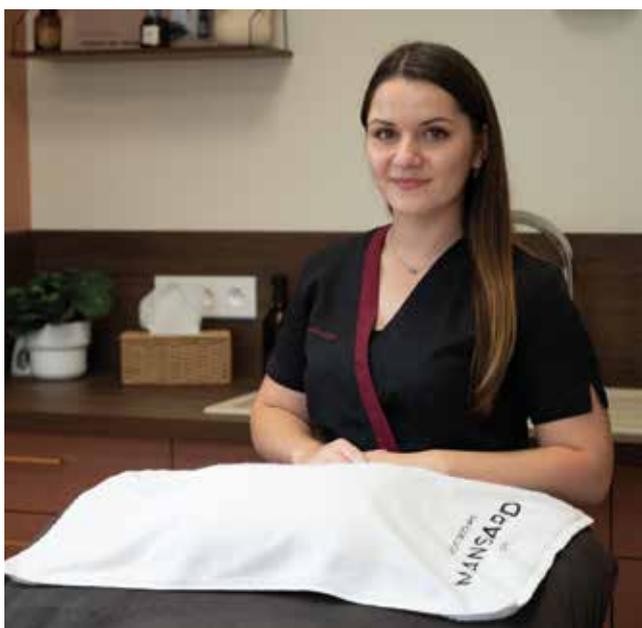
Titulaire depuis 2017 d'un bac pro esthétique qu'elle a passé à Reims, Guylaine CHEVALLIER a aussi passé un BTS de management avant de travailler 4 années durant dans un centre esthétique. La jeune femme savait donc exactement ce qu'elle voulait faire lorsqu'elle décide de se mettre à son compte en 2024.

Elle évoque son projet avec Francis THIRION, le maire de Cousances-les-Forges. Celui-ci lui propose d'installer son activité au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie, sur la place, dans des locaux spacieux, lumineux, refaits de fond en comble.

Le 29 avril 2023, elle installe "À Cœur d'Évasion", son institut de beauté « créé par une femme pour les femmes » comme elle aime le préciser.

Si les prestations proposées sont nombreuses, les soins du visage et l'onglerie restent sans doute les activités pour lesquelles Guylaine est la plus sollicitée. Ses compétences sont avérées puisque ses premières clientes, habitantes de Vitry, rencontrées il y a plusieurs années dans un centre esthétique, sont fidèles et reviennent, cette fois à Cousances-les-Forges.

Elles disent d'elle que la bienveillance est une de ses qualités, dont elle fait profiter ses clientes. La jeune femme, elle, veut simplement leur offrir « un moment d'évasion afin d'éveiller leur bien-être et révéler leur beauté naturelle ».



CONTACT :

07 64 44 40 44

« Nous avons décidé d'axer les aides aux artisans principalement sur les embauches. C'est pour nous la priorité des priorités. On peut donner jusqu'à 4 000 € sur des emplois : 1 000 € pour un emploi en CDD ; 2 000 € pour un CDI ; on remet 1 000 € supplémentaires la 2^{ème} année si le CDD est transformé en CDI. On continue aussi les aides à l'investissement. Elles sont ciblées, sur du matériel informatique, de l'outillage, des machines. Ces aides-là sont plafonnées à 5 500 €. Nous envisageons de maintenir ces aides, qui représentent une enveloppe de 210 000 € ».

Francis THIRION, Vice-Président en charge du développement économique



MÉGANE LAPORTE : LA BEAUTÉ À DOMICILE

Mégane LAPORTE, diplômée d'État, se déplace au domicile de ses clients. "Douce'Heure chez Soi" voit donc la jeune esthéticienne de Montiers-sur-Saulx prodiguer les soins d'un salon au domicile-même de celles qui la sollicitent tout en gagnant du temps.

En s'installant à son compte en 2019, Mégane LAPORTE transformait professionnellement une passion qui était sienne depuis les années lycée. C'est donc logiquement qu'elle a passé ses diplômes d'esthéticienne puis a suivi différentes formations. Si de nombreuses compétences s'affichent sur la liste des prestations proposées, Mégane s'est acquise une solide réputation comme spécialiste des ongles.

La jeune femme, proche de sa clientèle, a bien conscience, de ne pas apporter que de la beauté lorsqu'elle se rend en clientèle : « *mais aussi du bien-être et une revalorisation de l'image de soi* ».

Les clientes rencontrées il y a 5 ans sont toujours là « *peut-être parce que j'essaie toujours d'être attentive à ce qu'elles me demandent* » avance Mégane.



CONTACT :

06 89 68 27 19

megane.douceheurechezsoi@gmail.com



MF-MCD : LUKAS MILLY IMPRIME EN 3D

On le sait : la valeur n'attend pas... Lukas MILLY, de Juvigny-en-Perthois, n'a que 20 ans. Il poursuit d'ailleurs ses études. Cela dit, il a aussi créé son entreprise le 10 février dernier : il a installé son atelier, son bureau et son labo 3D à Cousances-les-Forges. "Milly & Fils Maintenance Conception Design" (MF-MCD) a donc pour patron-créateur un étudiant en 2^e année de BTS Négociation et digitalisation de la relation client (NDRC).

Lukas propose d'abord une partie maintenance industrielle et maintenance de machines-outils. Et comme ses machines, il les connaît déjà bien, il propose aussi une offre de négoce et rétrofit de machines-outils, par exemple pour les remettre aux normes les plus récentes.

Enfin, il s'est spécialisé dans l'impression 3D. Un professionnel qui a besoin de remplacer une pièce cassée, introuvable, peut faire appel à lui : il dispose d'un scanner qui permet de refaire les plans de la pièce défectueuse avant de l'injecter dans l'imprimante.

Il peut aussi mettre ses compétences au service des particuliers qui ont besoin de refaire une pièce pour du matériel électroménager, par exemple. Cette solution arrange le porte-monnaie du client et s'avère favorable pour l'environnement : on ne jette plus l'appareil : on le répare à moindres frais. C'est sans doute pour cela qu'une petite planète figure en bonne place sur le logo de MF-MCD !

CONTACT :

06 51 70 69 40

contact@mf-mcd.fr

« LES ENFANTS DU PATRIMOINE », UN ÉVÉNEMENT NATIONAL, PRÉSENT SUR LE TERRITOIRE DES PORTES DE MEUSE !



Vendredi 20 septembre 2024, l'Abbaye de Jovilliers, située à Stainville, a ouvert ses portes toute la journée grâce à 2 bénévoles de l'association

Jovilliers Échanges et Culture, qui se sont investis pour les enfants de notre territoire. L'école maternelle du Bouchon-sur-Saulx et la classe de CM2 de Gondrecourt-le-Château se sont déplacées pour assister aux ateliers organisés à l'Abbaye.

Le programme « Les Enfants du Patrimoine », d'envergure nationale, relayé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Meuse (CAUE) est parrainé par Stéphane BERN. Pour cette édition, 58 enfants sont venus découvrir les richesses de l'Abbaye de Jovilliers. Le matin, 41 enfants de l'école du Bouchon-sur-Saulx, de la toute petite section au CP, ont pu participer à un atelier adapté à un public de maternelle. Camille et Annie, en tenue de chanoines, bénévoles passionnées et impliquées dans la transmission de leurs savoirs, ont pu grâce à leur mascotte, et au travers d'une chasse au trésor, aiguïser le sens de l'observation des

enfants. Ils ont ainsi pu développer leur sensibilité à l'art architectural, découvrir un lieu culturel local au travers de l'Abbaye, ses jardins et son verger. La visite était ponctuée d'interactions avec les enfants et de jeux de langage, en lien avec l'histoire passée et actuelle du site. Les enfants ont également découvert la cour des communs, le cloître, la salle du Père Abbé, la cour d'honneur et les arômes du jardin des Simples.

L'Abbaye de Jovilliers a ouvert ses portes dans le cadre de cet événement national, avec un accès totalement gratuit pour les écoles, seul le transport restant à leur charge. L'association Jovilliers Echanges et Culture s'engage de manière totalement bénévole en faveur des enfants depuis plusieurs années, consciente de la nécessité de transmettre au jeune public l'intérêt pour le patrimoine et de favoriser l'accès à la culture.

Plus d'une centaine de personnes étaient réunies samedi 28 septembre à Ménil-sur-Saulx, avec l'association Les Amis du Patrimoine Ménilois, pour célébrer les 200 ans du pont et le remarquable patrimoine du village, en présence des élus locaux et de l'historien Clément MENUISIER (Innov'Stories).



MÉNIL-SUR-SAULX : LA VISITE VIRTUELLE EST EN LIGNE

Après bien d'autres sites patrimoniaux des Portes de Meuse, la commune de Ménil-sur-Saulx a fait son entrée dans la rubrique très prisée des visites virtuelles. La vidéo de presque 12 minutes est en ligne sur notre site internet et sur notre chaîne YouTube. On y apprend énormément de choses, et notamment que le village a changé de nom à plusieurs reprises. La vidéo évoque l'histoire du village, à travers celle de ses monuments remarquables : défilent ainsi sous nos yeux le pont, le puits, l'église construite en moellons et en pierre de taille vers le XII^e siècle, aujourd'hui inscrite au titre des monuments historiques, l'ancien château du sieur Jacques

Chevalier, les restes du moulin, les calvaires, etc.

Ce visioguide s'avère être une judicieuse porte d'entrée pour qui veut découvrir l'histoire, le patrimoine et le charme de Ménil-sur-Saulx. Les images, soignées, sont sous-titrées.

Chaque visiteur peut scanner le QR code ci-contre, qui se trouve également sur le panneau touristique de l'Association des Amis du Patrimoine Ménilois en amont du pont. Ce panneau est le point de départ d'une dizaine d'autres qui jalonnent les monuments historiques relatifs au patrimoine du village, bonne visite !

RENSEIGNEMENTS :

www.portesdemeuse.fr
Rubrique **A FAIRE ET A VOIR** >
Tourisme et Patrimoine



TAXE DE SÉJOUR : POUR DÉVELOPPER LE TOURISME SUR NOTRE TERRITOIRE

En juin dernier, le Conseil Communautaire des Portes de Meuse a voté l'instauration de la taxe de séjour. Elle entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2025 sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Ce dispositif représente un nouvel outil au service du développement touristique du territoire. Comme c'est le cas dans de nombreux territoires français, les touristes qui réserveront une nuitée dans un hébergement du territoire devront s'acquitter d'une taxe de séjour en plus du montant de leur réservation.

Les recettes issues de cette taxe permettront notamment d'améliorer les

conditions d'accueil des touristes, de développer de nouveaux produits touristiques et de mieux promouvoir les ressources touristiques du territoire, pour attirer plus de visiteurs et pour favoriser leur consommation (nuitées, restauration, activités, etc.) sur le territoire.

Les dernières simulations à l'échelle des Portes de Meuse annoncent un potentiel de rendement à hauteur de 30 000 euros. Cette nouvelle recette sera obligatoirement affectée à des dépenses de développement touristique.



DES AIDES POUR LA CRÉATION OU L'AMÉLIORATION DE MEUBLÉS DE TOURISME

En 2024, l'intercommunalité a mis en place des aides fiscales à destination des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes, et soutient 3 projets de création ou d'amélioration de meublés de tourisme sur le territoire des Portes de Meuse.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, SCANNEZ CE QR CODE

INFORMATIONS ET CANDIDATURES :

Romain Giroux
03 29 75 97 40
r.giroux@portesdemeuse.fr

LE MONTANT VARIE SELON LES HÉBERGEMENTS

Voici le montant de la taxe de séjour par type d'hébergement. Le montant indiqué correspond à 1 nuitée pour 1 personne majeure.

- 5 étoiles (Hôtels, résidences, meublés) : 1,90 €
- 4 étoiles (Hôtels, résidences, meublés) : 1,40 €
- 3 étoiles (Hôtels, résidences, meublés) : 1 €
- 2 étoiles (Hôtels, résidences, meublés, villages de vacances 4 et 5 étoiles) : 0,90 €
- 1 étoile (Hôtels, résidences, meublés, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes et auberges collectives) : 0,80 €
- Terrains de camping et terrains de caravanage classés 3, 4 et 5 étoiles, emplacements dans des aires de camping-car et des parcs de stationnement touristiques par tranches de 24h : 0,60 €.
- Terrains de camping et terrains de caravanage classés 1 et 2 étoiles, ports de plaisance : 0,20 €
- Hébergements sans classement ou en attente de classement hors hébergement de plein air : 5 €.

irkwi PLUS DE 3 200 CONSULTATIONS POUR LES CIRKWI DE RANDONNÉES

Avec 3 217 vues, les 20 circuits de randonnée intercommunaux présents sur l'application Cirkwi ont été énormément consultés. À lui seul, le circuit de VTT de "Ville-sur-Saulx – Boucle des Châteaux" a été consulté à plus de 1 000 reprises. Le circuit "Bazincourt sur Saux – Boucle des Côtes" arrive en deuxième position avec 274 consultations ; il devance le circuit pédestre "Ville-sur-Saulx – Boucle des Châteaux" qui a été consulté à 168 reprises.

TRAIL NOCTURNE DES PORTES DE MEUSE

538 participants étaient présents sur les 5 circuits de l'événement, au départ de L'Isle-en-Rigault.



Nouveau record pour le Trail nocturne



SO CLASSIC!

Le Festival de musique du Denis

Sam. 23

SAVONNIÈRES-
EN-PERTHOIS / 20 H
(salle des fêtes)

Dim. 24

STAINVILLE / 15 H
(église)

Novembre 2024

Avec des artistes
à la renommée
internationale :

Denis GRAVINA

(Aulnois-en-Perthois)
Pianiste

Graham CASKIE

(Royaume-Uni)
Pianiste

Éralys FERNANDEZ

(Cuba)
Pianiste

Lester CHIO

(Cuba)
Clarinetiste



Stainville



Restauration et billetterie
en mairie ou sur HelloAsso

